



“

“UNE ENTREPRISE VIGILANTE À LA SANTÉ
ET À LA SÉCURITÉ DE TOUS SUPPOSE
QUE RIEN NE SOIT FIGÉ. LA FORMATION
PRÉ-DIAGNOSTIC SANTÉ SÉCURITÉ
APPREND À SE DÉFIER DES HABITUDES”

FORMATION « ÉLABORER SON DOCUMENT UNIQUE »

LE POINT DE VUE DE L'UTILISATEUR

Sandrine Jaulard, Transports Dufaur

En juin 2021, Sandrine Jaulard a été recrutée comme adjointe à la responsable administrative de l'entreprise de transports Dufaur (130 salariés). Un poste à fonctions multiples occupé par Anne-Sophie Malbert qui explique : « nous souhaitions former une personne appelée à suivre la mise en œuvre du Document Unique qui, dans notre profession sert de code préventif aux risques encourus par les personnels, qu'ils soient sur la route ou dans les bureaux ».

“
Ce pré-diagnostic a ceci de pertinent qu'il s'est adapté à notre métier, et non pas l'inverse. Nous avons eu le sentiment de disposer d'un service à la carte.

Sandrine Jaulard a pris en charge cet aspect important dans la gestion d'une entreprise aux potentialités assez larges : « dans le transport, les questions de sécurité sont multiples et varient en fonction des types de camions utilisés, de la nature des produits

transportés et des manipulations induites. Il faut à la fois être attentif aux évolutions de la réglementation applicable à la fois au transport, aux produits que nous véhiculons, et au bien-être des personnels. Tout a commencé par un audit très complet de notre Document Unique, qui est en quelque sorte une charte de sécurité. Un regard extérieur s'est révélé très positif, d'autant que le conseiller en charge de ce pré-diagnostic a non seulement tenu compte de nos besoins et de la réalité de l'entreprise, mais il a également su les conjuguer. En outre, le conseiller CCI m'a accompagnée sur plusieurs mois. Le Document Unique est à la fois complexe et évolutif. Les dispositions qu'il préconise sont susceptibles d'être modifiées tant d'un point de vue législatif qu'au regard de la vie de l'entreprise. Cette expérience m'a exercée à cette forme de vigilance permanente », fait valoir Sandrine Jaulard. Par ailleurs, elle indique que les effets positifs se déploient au-delà du corps de métier : « Si nous devons veiller sur la sécurité et la santé de nos chauffeurs, nous n'oublions pas non plus les personnels qui travaillent au siège. Là encore, autant le diagnostic que les préconisations du conseiller se sont révélés judicieux. »

> Pour qui ?

Pour les chefs d'entreprise, référent sécurité, DRH/RRH, préventeurs.

> Quoi ?

Identifier les risques, établir un plan d'action de prévention, accompagner à la réalisation du Document Unique.

> Comment ?

Contactez-nous :
formation@toulouse.cci.fr

> Tarif

500 € net de taxe.
Prise en charge possible.

Bio express

Sandrine Jaulard, 48 ans, titulaire d'un BTS d'assistante de direction vient d'un cabinet de conseil en ressources humaines. Elle est entrée chez Transports Dufaur en juin 2021.